

Délégation régionale Inserm Est Décision EST-03/2019

## LE DELEGUE REGIONAL ERIC SIMON ORDONNATEUR SECONDAIRE DE LA DELEGATION REGIONALE INSERM EST

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié, relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, ;

Vu le décret n°84-278 du 12 août 1984 relatif au régime administratif, budgétaire, financier et comptable de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Inserm du 4 octobre 2018 relative au régime de prise en charge des frais de mission pour la période 2019-2021 ;

Vu la décision DAJ 2018-112 accordant délégation de pouvoir aux délégués régionaux de l'Inserm, ;

Vu la décision DAJ 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm, ;

Vu la décision DAF n°2018-142 relative aux conditions et modalités de déplacements temporaires,

Vu la décision SA/RJ/17-N13 du 12 décembre 2017 du Président directeur général portant organisation des achats de l'Inserm, ;

Vu la décision DAJ 2019-190 nommant Éric SIMON délégué régional et ordonnateur secondaire pour la délégation régionale Est ;

Vu la décision DAJ 2019-192 nommant Monsieur Luc DUPUIS à la fonction de Directeur de l'Unité Mixte de Service 38.(US 38).

DECIDE

Article 3 : Le plafond précité à l'article 1 s'apprécie par besoin homogène de fournitures ou services selon les modalités prévues aux articles 20 et suivants du décret 2016-360 du 25 mars 2016 ou tout texte postérieur qui le modifierait.

Article 4 : Ampliation de la décision sera adressée à l'agent comptable secondaire de la délégation régionale Est.

Article 5 : Elle abroge toute décision antérieure ayant le même objet.

Le Délégué Régional, Ordonnateur secondaire

Éric SIMON Fait à Strasbourg, le 15 janvier 2019



## Délégation Régionale Inserm Est

Délégataire : Nom et prénom Fonction	Date de fin du contrat le cas échéant pour les personnels en CDD	Signature
Luc DUPUIS Directeur US38	8	
Nathalie Christophe		Mon
IE Inserm		felle
Marie-Françoise EHRHARDT- HOWILLER	* * * * * * *	
Al Inserm	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	
		* * *
Julie HYTRY Al Inserm		Lify
Isabelle CATALDI TS Inserm		Acol
Alizée KABEL Al Inserm CDD	30 juin 2020	Apo
Louise PAPIRER TCN Vacataire	22 juillet 2019	